SGB | USS
www.sgb.ch | www.uss.ch
Schweizerischer Gewerkschaftsbund
Union syndicale suisse
Unione sindacale svizzera

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 2 OCTOBRE 2017

Daniel Lampart, économiste en chef et premier secrétaire de l'USS

La numérisation doit servir aux salarié(e)s : analyse et mesures requises

Le thème de la « numérisation » et les scénarios d'avenir déjà publiés à ce sujet ont déstabilisé nombre de travailleurs et travailleuses. Aujourd'hui, les réseaux numériques, soit Internet jouent un rôle capital. Mais la numérisation, elle, n'a rien de nouveau. Depuis la deuxième moitié des années 1990, les ordinateurs et le traitement de grandes quantités d'informations sont une évidence dans beaucoup de branches (banques, assurances, logistique, communication, etc.).

L'histoire de l'économie a toujours connu des innovations technologiques importantes. Pour la majorité des travailleurs et travailleuses, ce changement a été une bonne chose. Parce qu'ils se sont battus à travers leurs organisations pour des salaires et des conditions de travail décents. Parce que de cela a débouché sur de bonnes possibilités de formation initiale et continue. Et parce que l'économie plongerait dans la crise si les salaires baissaient et si le chômage de masse s'installait. Mais ce changement s'est parfois avéré difficile pour les personnes directement concernées.

Pendant la vague de la numérisation de la deuxième moitié des années '90, des employé(e)s de bureau âgés, tombés durablement au chômage, ont connu un triste sort. Le recul global, mais sensible du chômage dans les métiers de bureau à partir de 1997 est à mettre sur le compte de la reprise de la conjoncture et de la croissance des emplois qui va de pair, ainsi que des formes de retraite anticipée mises en place. Aujourd'hui, la situation est plus difficile. L'emploi stagne largement et les rentes du 2e pilier se réduisent comme peau de chagrin.

Le Dossier de l'USS « La numérisation doit servir aux salarié(e)s : analyse et mesures requises » (titre provisoire, traduction en cours) étudie du point de vue syndical la numérisation par le menu et sous les angles économique et juridique, et montre quelles mesures politiques sont requises.

Le concept de la numérisation et l'état de l'évolution

1 Rationalisation

L'utilisation accrue d'ordinateurs, de robots, de l'« intelligence artificielle » et la mise en réseau plus étroite des processus de production, de commercialisation et de services font que moins de main-d'œuvre est nécessaire. Il est frappant de noter que, récemment, le rythme des investissements s'est ralenti en Suisse.

Monbijoustrasse 61, 3007 Bern / Postfach, 3000 Bern 23
031 377 01 01, Fax: 031 377 01 02, info@sgb.ch, info@uss.ch

Capitaux investis dans l'informatique par équivalents plein temps
(en francs, aux prix de 2010)

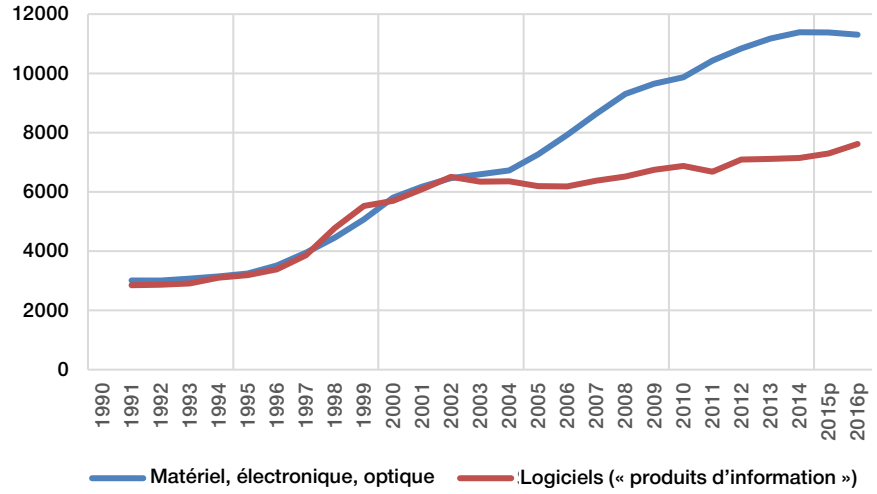

2 Délocalisation de services à l'étranger (« offshoring »)

L'échange facilité de données à travers Internet et l'amélioration des moyens de communication permettent aux entreprises de délocaliser à l'étranger (moins cher) une partie non seulement de la production des marchandises, mais aussi des services. Sont par exemple concernés ici des parties de l'administration du personnel et de l'informatique. Les grandes entreprises suisses ont délocalisé des milliers d'emplois dans des pays à bas salaires comme la Pologne. Ce qui a eu pour conséquence de faire pression sur les salaires en Suisse (Hummels et al. 2016).

Emplois à l'étranger de filiales d'entreprises suisses
(15 pays les plus importants, nouvelle définition depuis 2014)

2004		2015	
États-Unis	228 872	États-Unis	309 847
Allemagne	185 290	Allemagne	234 886
France	88 798	Chine	181 576
Royaume-Uni	81 086	France	104 262
Brésil	58 925	Royaume-Uni	92 758
Chine	58 163	Inde	81 647
Italie	47 444	Brésil	68 142
Espagne	35 890	Italie	48 754
Russie	35 370	Russie	43 166
Thaïlande	30 414	Pologne	40 425
Japon	27 487	Espagne	38 062
Autriche	27 029	Japon	36 336
Mexique	24 136	Canada	34 180
Inde	21 037	Mexique	33 713
Pays-Bas	20 258	Autriche	33 067
Total	**1 353 114**	**Total**	**2 015 206**

3 Nouveaux produits et processus de production : exemples dans la presse écrite et le commerce de détail

La forte extension d'Internet et les nouvelles possibilités offertes par les technologies de l'information (nouveaux logiciels, « intelligence artificielle »,...) sont la cause, dans certaines branches d'un changement structurel relativement important. La presse écrite souffre beaucoup du transfert de la publicité sur Internet (dépenses de publicité dans la presse écrite en 2007 : 2,5 Md Fr. ; 2016 : tout juste 1,3 Md Fr.). Dans le commerce de détail, le commerce électronique (appelé aussi e-commerce ou commerce en ligne) gagne en importance. Les prestataires étrangers à bas salaires détiennent déjà une part de marché appréciable (p. ex. Zalando, avec un chiffre d'affaires supérieur à 500 Mio Fr.), ce qui engendre une pression sur les salaires et les conditions de travail en Suisse.

Commerce en ligne : chiffre d'affaires en Suisse (Md Fr.)

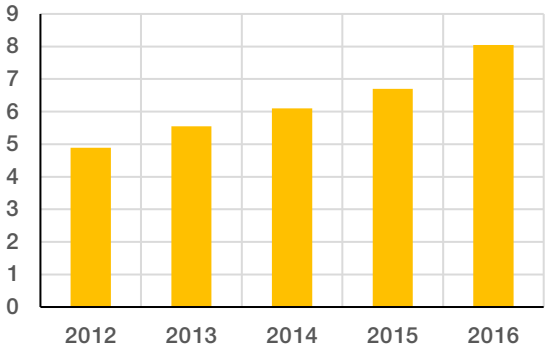

Commerce en ligne : chiffre d'affaires prestataires étrangers (Md Fr.)

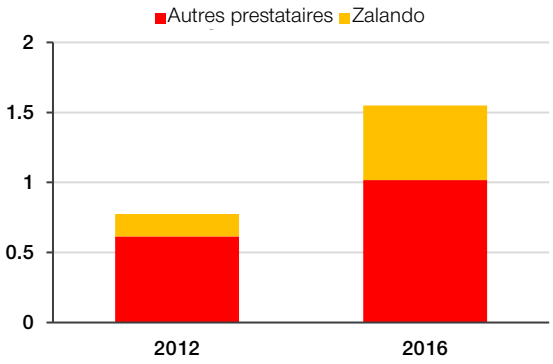

Travail sur plateforme (ubérisation, « crowdwork »[1])

Souvent, cela revient à remplacer le téléphone, ou d'autres moyens de communications par Internet : par exemple, la mise au concours d'un contrat publicitaire par le biais d'Internet au lieu de son attribution directe ou l'organisation de trajets en voiture à travers un smartphone via une plateforme électronique au lieu d'un central téléphonique de taxis (Uber).

L'importance quantitative de ce phénomène devrait être encore relativement faible aujourd'hui, mais, concernant les professions axées sur des projets ou des mandats ou les emplois annexes, elle devrait être nettement plus grande.

Travail sur plateforme : importance pour l'économie

	Emploi	Masse salariale totale
États-Unis (Katz/Krueger, 2016)	**0,5 %**	
Allemagne (Mrass/Peters, 2017)	**0,5 %**	**0,1 %**

Les sondages en ligne réalisés par Huws et al. (2016) dans quelques pays européens à la demande de plusieurs syndicats aboutissent à des chiffres bien plus élevés. Selon eux, 5 à 9 % des personnes qui répondent disent travailler au moins chaque semaine sur une plateforme Internet.

[1] Appelé aussi externalisation ouverte du travail ou encore externalisation vers la multitude.

4 Diminution de la contrainte liée au lieu de travail et du contact direct entre personnes, brouillage des frontières entre travail et temps libre

Le télétravail a augmenté. Surtout dans les grandes entreprises, la communication interne passe par des canaux numériques au détriment des échanges directs entre personnes. Cela entraîne un brouillage des frontières entre travail et temps libre, entre autres à cause de l'accès haut débit mobile partout ainsi que des portables (traitement des courriels sur les smartphones pendant le temps libre, etc.).

Revendications syndicales : la numérisation doit servir aux salarié(e)s

Application de bonnes conditions de travail, protection contre les abus

- Application conséquente des lois en vigueur (protection des données, loi sur le travail, etc.). Lutte contre les abus des employeurs : contrôles, actions en justice, application systématique des CCT, etc.).
- Offensive de mise en œuvre de la législation par les autorités chargées des contrôles (protection de la santé, travail au noir, etc.).
- Réglementations destinées au télétravail en cas de lacunes légales dans la protection des travailleurs et travailleuses, par exemple en matière de santé, de coûts matériels et de responsabilité civile.
- Pas de dégradation du droit du travail sous prétexte de numérisation.
- Conclusion de nouvelles CCT contenant des dispositions de protection dans les branches menacées : commerce de détail, journalisme, taxis, secteur financier/banques. Adaptation systématique des CCT aux défis posés par la numérisation.
- Encouragement des CCT. Suppression des obstacles surannés comme le quorum excessif des employeurs.

Garantie des emplois, amélioration de la formation initiale et continue

- Les pouvoirs publics, surtout les cantons, doivent une fois pour toutes créer un nombre suffisant d'offres en matière de formation professionnelle pour les adultes (validation des acquis, formations de rattrapage) et les cofinancer au lieu de baisser les impôts sur le bénéfice des entreprises.
- Soutien financier dans la formation, respectivement reconversion à travers les cantons et les employeurs.
- Meilleures possibilités de formation initiale et continue via les CCT, par exemple CCT des banques.
- Meilleure protection contre le licenciement des travailleurs et travailleuses âgés de longue date dans l'entreprise.

Politique monétaire et fiscale active avec pour but d'atteindre un chômage aussi bas que possible.

- Hausses générales des salaires correspondant à la croissance de la productivité.
- CCT fixant des salaires minimums dans le commerce de détail, le secteur des taxis et l'édition.

Droits de participation lors de changements technologiques et autres dans les entreprises, droits syndicaux

- Plus de participation et d'auditions des travailleurs et travailleuses lors de l'introduction d'innovations technologiques et de changements dans l'organisation de l'entreprise.
- Droits syndicaux : ancrage du droit des syndicats d'informer et d'accéder aux entreprises, aussi en cas d'organisation numérique du travail.